



Bonjour [REDACTED],

Je vous confirme la bonne réception de votre document d'identité.

Comme évoqué lors de notre conversation téléphonique, la récupération de vos fonds, pour un montant estimé à **200 000 euros (deux cent mille euros)**, nécessite la mise en place d'une procédure spécifique.

Afin de lancer cette procédure sur l'ensemble des portefeuilles concernés, un versement préalable de **10%** est requis.

Si la procédure de récupération de fonds venait à échouer, l'intégralité de votre versement de 10 %, soit 20 000 euros, vous serait restituée dans son intégralité.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

En l'attente de votre retour.

Cordialement,

**Thibault Lebrun**  
Agent

**N° de matricule :** N182652EC

**Ligne directe :** +33 1 89 26 65 84  
**Ligne standard :** +33 1 89 26 65 86

Horaires d'ouverture :  
Lundi au Jeudi : 9h00 – 18h00  
Vendredi : 9h00 – 15h00  
Samedi & Dimanche : Fermé

**Centre Européen des Consommateurs France**  
c/o Centre Européen de la Consommation  
Bahnhofplatz 3  
77694 Kehl  
Allemagne



**Centre Européen  
de la Consommation**

Zentrum für Europäischen Verbraucherschutz